



# Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

## Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.  
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception :  /  /

Dossier complet le :  /  /

N° d'enregistrement :

## 1 Intitulé du projet

Handynamic  
Nouveau siège social regroupant bureaux, showroom et ateliers

## 2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

### 2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

### 2.2 Personne morale

Dénomination

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

Représentant de la personne morale :  Madame

Monsieur

Nom

Prénom(s)

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

### 3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.)
41) Dépôts de véhicules et garages collectifs de caravanes ou de résidences mobiles de loisirs.	Aires de stationnement de 220 places Projet non classé au titre des nomenclatures ICPE et IOTA

#### 3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui  Non

#### 3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui  Non

### 4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

#### 4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Concession automobile avec atelier de transformation de véhicules Léger et camionnette pour les personnes à mobilité réduite, bureaux administratif pour le personnel

Terrain vierge de toute construction et ne nécessitant aucune démolition

#### 4.2 Objectifs du projet

La société Handynamic est spécialisée dans la transformation, le développement et la commercialisation de véhicules (voitures et minibus), accessibles en fauteuil roulant.  
Créé en 2007, Handynamic a connu une belle croissance, pour devenir aujourd'hui un acteur reconnu en tant que spécialistes multimarques des voitures accessibles aux personnes à mobilité réduite.

Pour poursuivre son développement, Handynamic souhaite construire son nouveau siège social, regroupant bureaux, showroom et ateliers sur le site de Wahagnies.

## 4.3 Décrivez sommairement le projet

### 4.3.1 Dans sa phase travaux

Le projet propose un bâtiment sobre et élégant, installé au cœur de la parcelle.

La première phase de construction consistera en la réalisation des terrassements et fondations. Les réseaux d'assainissement accompagné de la cuve de recyclage des eaux pluviales et du bassin d'infiltration et de tamponnement termineront cette phase.

La seconde phase verra l'identification des structures et clos couverts : bureaux, showroom, ateliers et locaux techniques annexes.

La dernière phase de travaux concernera les aménagements intérieurs et les espaces extérieurs, objets d'une attention qualitative pour le bien être du personnel et des visiteurs : plantations d'arbres principalement sur les franges du terrain, potager, aire de pique nique et terrain de pétanque.

Ce chantier de construction se déroulera sur une période d'environ 14 mois. Il nécessitera l'aménagement de constructions temporaires (base-vie), évacuées à la réception des travaux.

### 4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Les activités de la succursale concernent la transformation, le développement et la commercialisation de véhicules (voitures et minibus), accessibles en fauteuil roulant.

Seront donc opérées dans l'établissement :

- des activités de transformation de véhicules, hors motorisation et peinture,
- des activités de ventes et location.

Pour répondre à ces fonctions, des aires de stationnement extérieures accueilleront les véhicules et minibus en attente de transformation, transformés, destinés à la vente ou la location, pour l'équivalent d'un parking LCD (Location Courte Durée) de 20 places et d'un parking production de 200 places.

Les parkings du personnel (75 places) et clients (10 places) compléteront ces infrastructures et seront équipés de 5 places de recharge électrique. Le parking production sera quant à lui équipé d'ombrières photovoltaïques.

Le trafic sera limité :

- aux apports / expéditions de véhicules à transformer / transformés, à raison de 2 poids lourds par semaine, à la livraison de matériaux et équipements (10 camionnettes par semaine) et à la location de véhicules (10 unités par semaine),
- à la circulation quotidienne des salariés (84 personnes) et des clients.

Les plages horaires d'ouverture s'étendent du Lundi au Vendredi de 8 à 18h et exceptionnellement lors des portes ouvertes le week-end.

Il n'est pas prévu le démantèlement de cette installation.

## 4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Le projet est soumis à une demande de permis de construire et à une déclaration au titre de la loi sur l'eau.

Ce projet n'est pas associé à une procédure d'autorisation environnementale.

#### 4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Unité foncière : 28 087 Emprise bâtie : 4 170 Surface Imperméable (voirie) : 5 875 Surface perméable : 15 658	m2 m2 m2 m2

#### 4.6 Localisation du projet

##### Adresse et commune d'implantation

Numéro :  Voie :

Lieu-dit :

Localité :

Code postal :      BP :    Cedex :

##### Coordonnées géographiques<sup>[1]</sup>

Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Point de d'arrivée : Long. :   °   ,   "  Lat. :   °   ,   "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU de Wahagnies, approuvé le 24/12/2019  
Zone UE, autorisant les bâtiment d'activités

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

#### 4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui  Non

**4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?**

Oui  Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

**4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».**

## 5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	ZNIEFF de type 1, en bordure de site (ID_MNHN : 310013741) Forêt domaniale de Phalempin, le Bois de l'Offlarde, Bois Monsieur, les Cinq Tailles et leurs lisières (Cf. Diagnostic écologique)
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone de montagne
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone couverte
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone littorale
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Espace Naturel Sensible : Bois de l'Emolière, FR4700680, à 0,8 km Parc naturel régional de "Scarpe-Escaut", FR8000037, à plus de 6 km (source : <a href="http://www.geoportail.fr/">http://www.geoportail.fr/</a> )

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone ou espace proche bruyant
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun bien inscrit au patrimoine mondial, monument, site patrimonial à moins de 500 m du projet
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Terrain non concerné par une zone humide (Cf. Diagnostic ZH)
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limite Sud - est de la parcelle, ne faisant l'objet d'aucune imperméabilisation TRI de Lens, parcelle non concernée par une zone inondable
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPRI de Wahagnies / Ostricourt (AP du 18 juillet 2013)
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune zone polluée identifiée sur le parcellaire <a href="https://www.georisques.gouv.fr/">https://www.georisques.gouv.fr/</a>
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors ZRE
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun captage ou périmètre de protection d'un captage à proximité du projet
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun site inscrit à proximité du projet

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Zone Natura 2000, Directive oiseaux, Les "Cinq Tailles", FR3112002, à 5 km Zone Natura 2000, Directive habitats, "Bois de Flines-les-Raches et système alluvial du courant des Vanneaux", FR3100506, à environ 10 km
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas à proximité d'un site classé.

## 6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

### 6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Consommation en eau potable à usage domestique pour le personnel Bâtiment raccordé au réseau d'alimentation public Aucune création de forage
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune création ou exploitation de forage
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Déblais réutilisés sur site
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Optimisation des déblais et des remblais
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
<b>Ressources</b>	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Alimentation en eau potable par le réseau public Rejet des eaux usées aux réseaux publics Gestion des eaux pluviales à la parcelle et trop plein au réseau selon débit de fuite autorisé Autorisation de raccordement délivrée à l'instruction de la demande de permis de construire
<b>Milieu naturel</b>	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Enjeu écologique faible (Cf. Diagnostic écologique)
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Projet hors zone Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Parcelle dédiée en activités agricoles depuis 1950
<b>Risques</b>	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Risques majeurs identifiés : inondation, séisme, retraits et gonflements des argiles, radon Echelle d'intensité faible à modéré
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun risque identifié à proximité du projet

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel	
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Circulation quotidienne des salariés (84 salariés) + 2 Poids lourds par semaine + 10 camionnettes par semaine + véhicules location 10 par semaine en moyenne  Commune desservie par la D954, reliant Orchies à Carvin	
	Est-il source de bruit ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Fontionnement des CTA, sources sonores limitées	
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune activité à l'origine de nuisance olfactive	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Machines outils à faible impact vibratoire	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>		
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Emissions lumineuses limitées aux aménagements extérieurs pour la sécurité des piétons et véhicules, en période hivernale et pendant la période d'ouverture de site	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Émissions Lumineuses des bâtiments industriels proches et des voies de circulation publiques	
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucune activité à l'origine d'émission dans l'air
		Engendre-t-il des rejets liquides ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Gestion des eaux pluviales à la parcelle, trop plein au réseau public selon le débit de fuite imposé et recyclage d'une partie des eaux pluviales / Rejet d'eaux usées domestiques
		Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Réseau d'assainissement public

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Limitées aux eaux usées domestiques et eaux pluviales
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Liés aux activités de transformation des véhicules et activités tertiaires Tri pour valorisation ou recyclage
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Aucun enjeu paysager
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Parcelle à usage agricole dans un zonage de PLU dédié au développement d'activités commerciales ou industrielles

## 6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui  Non

**Si oui, décrivez lesquelles :**

---

### 6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui     Non

Si oui, décrivez lesquelles :

---

### 6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Le projet modifie les surfaces perméables de la parcelle. En compensation, la majorité des places de stationnement ou de dépôt de véhicules sont en matériaux perméables drainant et les eaux pluviales sont gérées à la parcelle. Compte tenu de la faible perméabilité du terrain (10<sup>-7</sup> m/s), un trop sur le réseau d'assainissement public est nécessaire pour la gestion d'un bassin d'infiltration et de tamponnement. Une cuve enterrée permettra le recyclage des eaux pluviales pour l'arrosage des espaces verts, du potager et le lavage des véhicules.

La plantation d'arbres en frange du parcellaire assurera la transition du projet entre l'espace boisé et la limite urbaine communale, atténuant son impact paysager.

---

### 6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Les mesures mises en œuvre pour l'atténuation des impacts potentiels du projet concernent l'optimisation de la surface imperméabilisée (minéralisation du parcellaire), la création d'ombrages (Cf. Volet paysager), le traitement des eaux pluviales par séparateur d'hydrocarbures et l'infiltration à la parcelle.

## 7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Les mesures mises en œuvre pour l'atténuation des impacts potentiels du projet concernent l'augmentation de la surface imperméable (minéralisation du parcellaire) compensée par la gestion des eaux pluviales à la parcelle et le recyclage des eaux de pluie.

Les espaces plantés en limite de parcelle auront un effet positif sur la biodiversité en comparaison de l'espace agricole initial.

## 8 Annexes

### 8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - <b>non publié</b> .	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input type="checkbox"/>

## 8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

 Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Diagnostic écologique	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Diagnostic ZH (Zones Humides)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

## 9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Nom

Prénom

Qualité du signataire

À

Fait le   /   /



Signature du (des) demandeur(s)